

## Biom'Up Nouvelle medtech sur Euronext

**Son actualité.** Fondée en 2005, la biotech basée à Saint-Priest (Rhône) lance son introduction sur le compartiment C d'Euronext. Elle compte lever 33,2 millions d'euros (43,9 millions avec la clause d'extension et l'option de surallocation), dont 10,1 millions seront réservés aux actionnaires historiques (Bpifrance Participations, la société de gestion belge Gimv...).

Avec cette opération, Biom'Up, qui disposait de seulement 5,8 millions d'euros de trésorerie au 31 août, pourra financer le développement commercial d'Hemoblast Bellows, une poudre réduisant les saignements lors d'opérations chirurgicales. Commercialisé depuis cette année en Europe, ce produit a représenté un chiffre d'affaires de 28000 eu-

### Modalités d'introduction

- **Calendrier :** jusqu'au 9 octobre.
- **Procédure :** augmentation de capital de 33,2 millions d'euros. L'offre à prix ouvert pour les particuliers porte sur au moins 10% des 3,2 millions d'actions nouvelles (hors clause d'extension et option de surallocation).
- **Prix :** de 9,50 à 11,50 euros.

ros au premier semestre sur un total de 1,19 million de recettes (provenant essentiellement de sa gamme de membranes de régénération). Hemoblast Bellows attend le feu vert des autorités sanitaires américaines l'année prochaine, en vue de son lancement outre-Atlantique.

**Notre analyse.** Biom'Up veut capter 15% d'un marché américain et européen estimé à 1,2 milliard de dollars. C'est ambitieux mais Hemoblast Bellows présente un meilleur rapport qualité-prix que les produits de ses concurrents, les américains Baxter et Bard. D'autres levées de fonds seront sans doute nécessaires, car l'équilibre financier n'est pas attendu avant quatre ans. Mais Biom'Up est aussi susceptible de se faire racheter, à l'instar de son comparable Medafor, acquis en 2013 par Bard sur la base de 6,7 fois ses revenus.

**Guillaume Clément**

### NOTRE CONSEIL

**Souscrivez.** [BUP] **Objectif :** 14 €.

**Profil :** spéculatif.

**Prochain rendez-vous :**

première cotation, le 13 octobre.